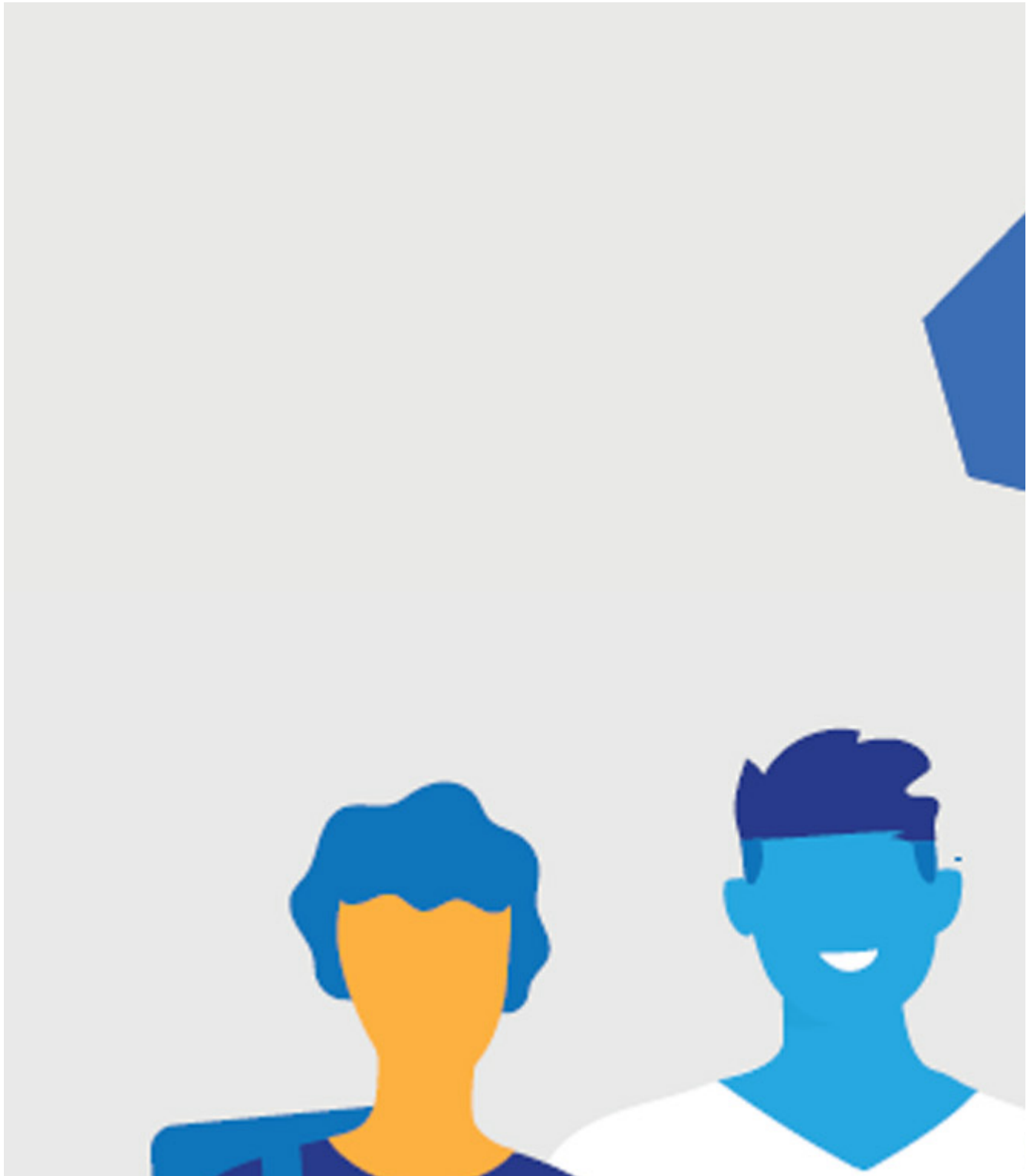


Enquête INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Du 13 au 30 juin 2022

Un échantillon de foyers andrésiens a été tiré au sort et recevra la visite d'un enquêteur.

L'Insee et la Ville insistent sur le caractère obligatoire de l'enquête. Si vous avez été sélectionnés, merci de réserver le meilleur accueil à l'agent de l'insee.





Plus d'infos (<https://particuliers.stat-publique.fr/>)